

« DEMOCRATIE, NEOCOLONIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE FRANCOPHONE : LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE. »

Issa Seidi Aboubacar

Enseignant à l'Université de Niamey (Niger)

issasediaboubacar@yahoo.fr

Résumé

L'Afrique francophone est, ces dernières années, mue par tant des crises sociopolitiques et sécuritaires qui l'affectent dans son être profond et étouffent ses efforts consentis, depuis de lustres, dans la construction de bases matérielles en vue de reconquérir sa souveraineté vis-à-vis de l'ancienne Métropole colonisatrice, la France. L'avènement de l'Etat de droit démocratique aurait pu permettre de réformer, en Afrique francophone, le système politique organisationnel et les termes du rapport partenarial entretenu jusqu'ici avec son ancienne colonisatrice. Loin de relever les défis du sous-développement économique et de l'autosuffisance alimentaire, l'Afrique francophone fait, aujourd'hui, face à des nouveaux défis politique et sécuritaire dont, entre autres, l'insurrection de plusieurs groupes armés terroristes, le néocolonialisme et la mauvaise gouvernance démocratique du fait de l'ingérence abusive de l'ex Métropole colonisatrice. Mais les coups d'Etats militaires récents perpétrés au Burkina Faso, en Guinée Conakry, au Mali, Niger et Gabon ne sont-ils pas une remise en cause de la démocratie telle que vécue en Afrique francophone? Comment l'Afrique francophone peut-elle pallier ces crises sociopolitiques et sécuritaires qui paralyseraient ses efforts dans la reconquête de sa souveraineté vis-à-vis de la France et la construction de bases matérielles pour favoriser sa croissance économique durable? L'objectif visé, à travers cet article, est de retracer les conditions historiques et sociopolitiques qui assaillent le devenir politique de l'Afrique francophone avant de voir les perspectives et les stratégies de développement social et économique pérenne qui s'ouvrent aujourd'hui à elle. La démarche est autant descriptive, analytique que critique pour mieux cerner les causes principales de ces crises sociopolitiques et sécuritaires qui entravent la relance de la croissance économique durable de l'Afrique francophone.

Mots clés : *Bonne gouvernance, Etat démocratique, insurrection, néocolonialisme, perspectives.*

Abstract

French-speaking Africa has, in recent years, been driven by so many socio-political and security crises which affect its deep being and stifle its efforts made, for ages, in the construction of material bases with a view to reconquering its sovereignty over towards the former colonizing metropolis, France. The advent of the democratic rule of law could have made it possible to reform, in French-speaking Africa, the organizational political system and the terms of the partnership relationship maintained until now with its former colonizer. Far from meeting the challenges of economic underdevelopment and food self-sufficiency, French-speaking Africa is, today, facing new political and security challenges including, among others, the insurgency of several armed terrorist groups, the neocolonialism and poor democratic governance due to the abusive interference of the former colonizing metropolis. But are the recent military coups perpetrated in Burkina Faso, Guinea Conakry, Mali, Niger and Gabon not a challenge to democracy as experienced in French-speaking Africa? How can French-speaking Africa overcome these socio-

political and security crises which are paralyzing its efforts to regain its sovereignty vis-à-vis France and build material bases to promote its sustainable economic growth? The objective, through this article, is to retrace the historical and socio-political conditions which beset the political future of French-speaking Africa before seeing the prospects and strategies for sustainable social and economic development which are opening up today to Sbe. The approach is as descriptive, analytical as critical to better understand the main causes of these socio-political and security crises which hinder the relaunch of sustainable economic growth in French-speaking Africa.

Keywords: *Good governance, democratic state, insurgency, neocolonialism, perspectives.*

Introduction

L'Afrique francophone est, ces dernières années, marquée par des crises sociopolitiques et sécuritaires qui l'affectent dans son être profond et paralysent les efforts de ses dirigeants dans la reconquête de la souveraineté de leurs territoires, et la construction de bases matérielles et aptes à relancer leur croissance économique durable, gage de leur autosuffisance alimentaire. L'avènement de la démocratie, en Afrique francophone, aurait pu permettre de reformer, dès le lendemain des conférences nationales souveraines, le système politique organisationnel ainsi que les termes du rapport partenarial entretenu avec l'ancienne Métropole colonisatrice, la France. Loin de résoudre le problème de construction de bases matérielles et aptes à relancer sa croissance économique durable, l'Afrique francophone se trouve, aujourd'hui, en proie à des défis nouveaux de plusieurs ordres qu'il est nécessaire de relever. Il s'agit de l'incursion de groupes armés terroristes de tous genres et du néocolonialisme. Appelé Boko Haram, ce mouvement qui se veut révolutionnaire n'a en réalité rien de commun avec les fondamentaux de l'islam, ni avec les principes de la Djihad proprement dite. D'une part, la secte-islamo terroriste Boko Haram paralyse la circulation de biens et des personnes dans la zone de trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso), y compris les régions d'Ouallam, Diffa et le nord-est du Bénin et du Nigéria. Et, d'autre part, elle freine la finalisation des projets du barrage de Kandadji, d'aménagements hydroagricoles et la technicisation de l'élevage, entamés par l'Etat nigérien dans le but de pallier l'autosuffisance alimentaire, le taux élevé du chômage de vieux et des jeunes désœuvrés tant dans la capitale du pays que dans les autres régions de Tillabéry.

Aussi, la recrudescence des coups d'Etats militaires récents perpétrés, au Gabon le 30 Août 2023, au Niger le 26 juillet 2023, au Burkina Faso le 24 janvier 2022, au Mali le 24 mai 2021 et en Guinée

Conakry le 5 septembre 2021, n'est-elle pas une remise en cause de la démocratie telle que vécue en Afrique francophone? De nos jours, la paix, la sécurité, la souveraineté territoriale et la bonne gouvernance démocratique se posent, dans le contexte africain, comme des défis nouveaux qu'il est nécessaire de relever, en vue d'y déclencher la croissance économique durable. L'enjeu de cette présente analyse nous amène à nous poser les questions suivantes : Dans quel sens et dans quelle mesure la démocratie peut-elle se développer et prospérer convenablement en Afrique francophone? La démocratie occidentale convient-elle véritablement à l'Afrique francophone? Comment l'Afrique francophone peut-elle construire des bases matérielles, solides et aptes à relancer sa croissance économique durable sous l'emprise de l'ex Métropole colonisatrice? Comment les nouveaux dirigeants africains, notamment nigériens, maliens et burkinabés entendent-ils faire face aux multiples sanctions économiques de l'ex Métropole colonisatrice, de l'AU, de la CEDEAO et de la BCEAO ?

Pour ce faire, il est nécessaire de retracer les causes historiques de crises qui entravent la réalisation de ses projets de développement social et économique durable. L'objectif visé, à travers cet article, est de déterminer les conditions de possibilité de la bonne gouvernance en Afrique francophone. La démarche est autant descriptive, analytique que critique pour mieux appréhender les perspectives et les stratégies de développement social et économique qui s'offrent à elle, en vue de relancer sa croissance économique durable, gage de l'autosuffisance alimentaire et de la bonne gouvernance.

1. Les crises de croissance en Afrique francophone

Depuis près de dix ans, l'Afrique francophone traverse des crises multiformes qui paralysent ses efforts à se frayer le chemin de réaliser son destin selon les aspirations légitimes et profondes de ses peuples, épris également de passions et d'ambitions du « *vivre-ensemble*. » Ces crises sont la mauvaise gouvernance démocratique entichée d'inégalité, d'injustice, d'impunité, de corruption, d'illettrisme, d'insécurité et l'ingérence arbitraire et incessante de son ancienne colonisatrice tant dans la gestion de ses ressources minières et énergétiques que dans l'organisation de ses institutions stratégiques. Et au nombre de ces crises sociopolitiques nous pouvons ajouter les mouvements insurrectionnels de plusieurs groupes armés terroristes, le trafic d'armes et la prolifération

de la drogue le long de la bande sahélo-saharienne. Au Niger, les crises sécuritaires se sont, d'une part, accentuées, amplifiées surtout par l'installation et l'interférence de plusieurs bases militaires occidentales menant, chacune dans sa zone d'occupation et de domination, des opérations stratégiques visant à préserver ses intérêts géostratégiques, et d'autre part, par le redéploiement des bases militaires françaises expulsées des territoires maliens et burkinabés, et ce dans le but de contrôler et de continuer à exploiter la zone de trois frontières (Niger-Mali-Burkina), zone extrêmement riche en ressources minières et énergétiques à partir du Niger. Mais les nouveaux dirigeants maliens, guinéens, burkinabés, nigériens et gabonais seraient-ils capables de mener jusqu'au bout leur lutte commune acharnée contre le néocolonialisme, comme le voulaient les panafricanistes indépendantistes illustres tels qu'Ahmed Sékou Touré, Modibo Keita, Thomas Sankara, Mouammar Kadhafi pour ne considérer que ceux-là ?

1.1. Les défis d'une démocratie édictée

Etymologiquement, le concept de démocratie est composé de deux notions dont «démós» qui, en grec, veut dire peuple, et de «krátos» qui signifie pouvoir ou autorité. La démocratie est, pour paraphraser Abraham Lincoln, un de représentants des Etats-Unis d'Amérique, « *le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple.*» Autant que dire que la démocratie est le pouvoir des masses populaires. Ainsi, à en croire A. De Tocqueville, la démocratie découlerait de la conquête collective de l'égalisation des conditions d'existence sociale, sinon, elle est le résultat d'une lutte révolutionnaire populaire déterminée à un moment donné de l'histoire occidentale. Comme l'explique (A. De Tocqueville, 2018 : 10) :

Lorsque les conditions deviennent égales à la suite d'une lutte prolongée entre les différentes classes dont la vieille société était formée, l'envie, la haine et le mépris du voisin, l'orgueil et la confiance exagérée en soi-même, envahissent, pour ainsi dire, le cœur humain et en font quelque temps leur domaine. Ceci, indépendamment de l'égalité, contribue puissamment à diviser les hommes, à faire qu'ils se défient du jugement les uns des autres et qu'ils ne cherchent la lumière qu'en eux seuls.

La démocratie est une visée politique sans fin, un idéal politique d'autant plus ambitieux qu'il œuvre à rétablir l'égalité ontologique d'hommes et des femmes vivant sur un même territoire. L'implémentation de l'Etat de droit démocratique a certes permis de

refonder, de restructurer l'organisation des institutions administratives coutumières en Afrique francophone, le lendemain de l'indépendance. Cependant, à analyser de plus près, l'indépendance accordée à l'Afrique francophone ne permet pas à ses Etats, faut-il encore le noter, de construire des bases matérielles réelles, solides et capables de relancer sa croissance économique durable. D'une part, cela est dû au fait que l'Afrique francophone est victime de ses dirigeants locaux qui ne militent que pour préserver leur pouvoir et retombées économiques. Et, d'autre part, elle ne peut décider elle-même ce qu'elle veut être du fait de sa dépendance vis-à-vis de son ancienne colonisatrice. C'est justement dans ce contexte mu par des crises sociopolitiques et sécuritaires que les nouveaux dirigeants militaires et les peuples nigérien, malien, burkinabè, guinéen et gabonais, épris également d'indépendance et des passions du « *vivre-ensemble* », militent aujourd'hui et plus que jamais à se frayer un chemin de se libérer de l'emprise de l'ex Métropole colonisatrice. Cependant, une telle aspiration politique profonde et légitime ne saurait se réaliser que dans des États démocratiques indépendants, souverains et capables de prendre eux-mêmes des décisions, quant à leur avenir politique et la prospérité de leurs peuples. À cet effet, précise (A. De Tocqueville, 2018 : 10) :

L'indépendance d'esprit que l'égalité suppose n'est jamais si grande et ne paraît si excessive qu'au moment où l'égalité commence à s'établir et durant le pénible travail qui la fonde. On doit donc distinguer avec soin l'espèce de liberté intellectuelle que l'égalité peut donner, de l'anarchie que la révolution amène. Il faut considérer à part chacune de ces deux choses, pour ne pas concevoir des espérances et des craintes exagérées de l'avenir.

Aucune nation privée de la gestion de ses richesses minières et énergiques locales, de la souveraineté de ses frontières territoriales, de la liberté de repenser elle-même ce qu'elle veut être ne saurait créer, développer et consolider convenablement les bases matérielles de sa croissance économique durable. La liberté de penser et de choisir ce que veut être une nation selon les aspirations de son peuple est l'un des droits politiques inaliénables et imprescriptibles. L'Afrique francophone est supposée être souveraine vis-à-vis de la France, autrement dit libre de décider de son destin, depuis les années soixante (1960). Or, cette indépendance accordée à l'Afrique francophone est une indépendance illusoire, une indépendance truffée d'écueils dans la mesure où celle-ci ne lui permet pas de repenser, de décider elle-même selon les orientations

de son système politique et éducatif selon ses besoins et réalités sociales et économiques, comme les pays industrialisés, du fait de l'emprise abusive et incessante de l'ex Métropole colonisatrice. Pourtant, la *Charte universelle de la déclaration de droits de l'homme*, celle de l'ONU du 10 décembre 1948, stipule que les hommes naissent libres et égaux en droits, sont donc partout les mêmes. Du point de vue de cette Charte universelle, chaque nation est supposée être libre de décider, de repenser elle-même la ligne directrice de ses institutions stratégiques. Le principe fondé sur l'égalité de droits politiques, droits universellement reconnus, doit restructurer les rapports entre toutes les nations du monde en vue de créer un nouvel ordre de paix, gage de la bonne gouvernance mondiale et de développement pérenne de l'humanité. C'est dans ce cadre que la plus haute institution internationale, l'ONU (Organisation mondiale des nations unies), s'est constituée, le 10 décembre 1948. A vrai dire, pour parler de la bonne gouvernance en Afrique francophone, il est indéniable de définir, d'abord, le concept de bonne gouvernance de retracer, ensuite, les conditions de possibilité de sa réalisation effective et de déterminer, enfin, les perspectives et les stratégies du développement viable qui s'ouvrent aujourd'hui à elle, en vue de déclencher sa croissance économique durable.

Utilisé par Charles Orléans au XV^e Siècle, le concept de «bonne gouvernance» est d'abord, selon P. CALAME, un mot d'ancien français qui décrit tout à la fois la conduite et l'art de bien gouverner. C'est la même racine «*gubernare*» qui, en latin, désigne aussi bien le pilotage d'un navire - d'où son dérivé «*gouvernail*» - que la conduite des affaires sociétales. Cette homonymie désigne, certes, l'art de conduire les affaires publiques. Cependant, celle-ci ne se réduit simplement ni à la mise en place d'institutions politiques dans une société donnée, ni à suivre les règles de droits juridiques, ni à la mise en scène des acteurs politiques, ni à la gestion des organes aptes à perfectionner davantage l'appareil étatique aux dépens de la prospérité de citoyens. Le concept de bonne gouvernance resurgit, aujourd'hui, non par une simple et soudaine passion pour l'ancien français, tel que le prétend P. CALAME, mais plutôt parce qu'il nous revient par le biais du terme américain «*governance*». Le terme de bonne gouvernance est utilisé par les bailleurs de fonds d'aide internationale aux pays du tiers monde, en vue de réduire le seuil de pauvreté, de misère et de précarité. Mieux, la bonne gouvernance politique suppose l'art de bien diriger et conduire les affaires publiques, en vue de réaliser les intérêts vitaux et les objectifs

collectifs de tous les hommes unis dans une communauté politique qui vise sa croissance économique durable et le bien-être social de tous. Le concept de bonne gouvernance implique donc l'équité et la transparence tant dans la gestion des affaires publiques que dans les rapports partenariaux qu'un Etat entreprend avec d'autres Etats. L'expression : «*Corporate governance*» est souvent utilisée pour désigner l'ensemble des moyens techniques et aptes à administrer la bonne gouvernance dans une société ou une entreprise quelconque. La transposition du concept de bonne gouvernance aux affaires publiques renvoie à son étymologie. Celle-ci a été, par suite, popularisée dans une approche néolibérale, et ce dans le but de circonscrire le champ de l'action publique tout en mettant l'accent sur des théories politiques incubatrices de la bonne gouvernance politique. Le concept de bonne gouvernance a été, tel que le soutient P. CALAME, imposé par les bailleurs de fonds comme le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, en vue de promouvoir la croissance économique durable de pays sous-développés au détriment des intérêts de quelques groupuscules d'individus. En un mot, le concept de bonne gouvernance englobe les aspects de la vie sociétale et les lois économiques du développement durable. Pour (P. Calame, 2003 : 13), le concept de bonne gouvernance politique peut être compris comme : «*la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement*».

Ainsi, partant de ces définitions, l'Afrique francophone ne saurait mieux se développer ni prospérer, non pas seulement parce qu'elle est soumise à l'emprise néocolonialiste de la France, mais parce qu'elle est aussi victime de ses dirigeants cupides qui ne militent que pour se maintenir au pouvoir contre la volonté de leurs peuples. D'une part, la bonne gouvernance politique tient à la souveraineté de l'Etat vis-à-vis d'autres Etats. Et, d'autre part, elle requiert l'intégrité de ses dirigeants tant dans la gestion que dans la répartition des richesses nationales du sommet jusqu'au dernier paysan pour que chacun puisse, à sa manière, jouir et tirer le meilleur profit de prérogatives politiques. Aucun Etat de droit démocratique soumis au dictat d'un autre ou à la discrétion d'une institution internationale impérialiste ne peut réaliser librement et convenablement ce qu'il veut être selon les aspirations politiques légitimes et profondes de son peuple. Dans cette optique, écrit (J-J Rousseau, 1971 : 140) :

Quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont

nécessairement à la discrétion de celui-là ; et s'il y a un chef national, et un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un et l'autre soient bien obéis et que l'Etat soit bien gouverné.

1. 2 Les défis sociopolitiques et sécuritaires

L'autosuffisance alimentaire, la pauvreté accrue, l'impunité, la corruption, le népotisme, le favoritisme, la gabegie, l'illettrisme, le néocolonialisme et l'incursion djihadiste sont là autant des défis majeurs qu'il est nécessaire relever, au plus vite, pour déclencher la croissance économique durable, en Afrique francophone. La bonne gouvernance démocratique nécessite l'équité, la transparence et le contrôle permanent aussi bien dans la gestion des deniers publics que dans la réalisation de projets politiques de développement social. Tel que défini, le concept de bonne gouvernance ne saurait se concrétiser véritablement que dans un Etat indépendant, souverain et capable d'assurer lui-même à tous ses citoyens les mêmes conditions d'une vie digne plus paisible et plus stable. En outre, pour (P. Calame, 2003 : 17), la bonne gouvernance politique consiste à :

Faire vivre ensemble, dans la paix intérieure et extérieure et la prospérité durable, des millions de femmes et d'hommes partageant un même territoire. Assurer l'équilibre entre les sociétés humaines et leur environnement. Gérer sur le long terme les ressources naturelles, rares et fragiles. Garantir l'autonomie, la liberté de pensée et d'action des personnes tout en préservant la justice sociale, la cohésion et l'intérêt commun. Offrir à chacun, pris individuellement, et à la communauté tout entière les plus grandes opportunités d'épanouissement. Permettre le développement des sciences et des techniques sans se laisser emporter par le vertige de leur puissance. Assurer à tous les hommes les conditions d'une vie digne. Reconnaître la diversité et la richesse des cultures et des traditions tout en les faisant participer à l'unité et à la cohésion de la société dans son ensemble. S'adapter aux évolutions du monde, tout en gardant son identité.

Il est difficile de parler de bonne gouvernance dans un Etat qui n'est pas capable de garantir à toutes ses populations les mêmes conditions de vie et d'existence sociale : la liberté, la sécurité, la paix, la prospérité économique et le bien social. Au Sahel, l'incursion de la secte-islamo terroriste Boko Haram est due à la mauvaise gouvernance démocratique. Cette dernière a conduit à l'insécurité, au trafic d'armes et

à la prolifération de la drogue le long de la bande sahélo-saharienne. Autrement dit, l'insurrection djihadiste est due à une certaine inversion de valeurs. Cependant, à l'analyser de près, ce mouvement qui se veut révolutionnaire n'a en réalité rien de commun avec l'islam authentique. Car ce dernier vise, à travers son Prophète messenger, la réalisation effective d'une communauté du destin moral de l'humanité. A proprement parler, l'islam prône les valeurs essentielles du «*vivre-ensemble*», les mêmes valeurs véhiculées également par l'Etat de droit démocratique. Ces valeurs sont la fraternité, la tolérance, la compassion, la solidarité et le respect de la dignité humaine. Autant dire que l'islam est une religion de paix, de sécurité et d'humanisme en ce qu'il enseigne les valeurs clés du «*vivre-ensemble*», alors que la secte-islamo terroriste Boko Haram vise à semer la terreur dans les régions du Sahel qui, majoritairement, sont musulmanes. Elle terrorise, brûle des marchés et des villages entiers, tue et kidnappe des innocents, rançonne tant en espèce qu'en nature les populations des régions reculées du Niger (Diffa, Maradi, Tillabéry et Ouallam), et dans le nord-est du Nigéria. Mené par les djihadistes au nom de l'islam depuis près de dix ans, ce mouvement révolutionnaire entend, faut-il le noter, créer un califat, et ce sur l'entendue de l'ancien empire du Kanem-Bornou en vue de le reconquérir. Or, loin d'instaurer la charia, les djihadistes ont, tant soi peu, créé dans le Sahel un no mans 'land inimaginable, un état de nature presque irrémédiable. D'une part, l'incursion djihadiste s'est accentuée, suite à la déstabilisation de l'Etat libyen. Et, d'autre part, elle s'est dangereusement accentuée, amplifiée par les opérations de groupes narcotrafiquants de tous genres appelés MUJAO (mouvement qui lutte pour l'unicité de Dieu et le djihad), en 2013, et des bandits armés opérant à leur merci tout le long de la bande saharo-sahélienne. En quoi consiste le pouvoir politique si ce n'est que pour protéger les hommes et leurs biens contre toutes sortes d'insécurité, d'intrusion et des pratiques de nature à saper la paix, la sécurité et la stabilité du pays? Le but de l'Etat est d'assurer un ordre social stable et viable où les hommes peuvent tous s'épanouir librement et jouir aussi de leurs commerces, négoce et transactions commerciales selon les lois politiques en vigueur. Pour (B. SPINOZA, 1965 : 329) :

La fin dernière de l'Etat n'est pas la domination ; ce n'est pas pour tenir l'homme par la crainte et faire qu'il appartienne à un autre que l'Etat est institué ; au contraire c'est pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité, c'est-à-dire conserve, aussi bien qu'il se pourra, sans dommage pour autrui, son

droit d'exister et d'agir. Non, je le répète. La fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'être raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mais au contraire il est institué pour que leur âme et leur corps s'acquittent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une Raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté.

Outre cet objectif, l'Etat de droit démocratique vise à réaliser un cadre social plus juste et plus stable où les citoyens peuvent tous se rassembler, de manière moins contraignante, se côtoyer, s'entraider voire se contrôler mutuellement tant dans la gestion de leurs intérêts en jeu que dans la réalisation du bien commun. Pour atteindre cet idéal, les chefs d'Etats de l'Afrique francophone doivent travailler ensemble, sans relâche, à recouvrer, de manière souveraine, l'intégrité de leurs frontières territoriales, et à pallier les valeurs antidémocratiques dont, entre autres, le paternalisme, le népotisme, l'impunité, la corruption, le favoritisme, le clientélisme politique, l'exclusivisme ethnique, les inégalités et les injustices sociales.

Aussi, ils doivent songer à l'intégration républicaine de toutes les couches sociales de leurs pays respectifs pour consolider la cohésion entre leurs peuples frères. L'intégration républicaine de toutes les couches sociales constitutives est, dans un Etat de droit démocratique, ce qui raffermirait l'unité nationale, gage du progrès social. La consolidation de l'unité nationale est, pense-t-on, une construction politique rare et fragile. Elle l'est en effet, parce qu'elle peut à tout moment s'ébranler surtout lorsque l'on ne veille pas constamment sur le respect de principes qui tiennent lieu de son enracinement culturel et de sa consolidation politique. Cependant, en Afrique francophone, l'intégration républicaine se pose comme un défi nouveau à relever dans la mesure où les jeunes désœuvrés de certaines régions du Niger, Mali, Burkina Faso et Nigéria se font enrôler par les djihadistes pour être payés mensuellement 800.000 FCFA en euro par individu, d'après certaines informations recueillies dans des camps de réfugiés à Torodi, région de Niamey, capitale du Niger. Pour faciliter l'intégration républicaine de toutes les couches sociales de pays sahéliens, les nouveaux dirigeants du Sahel doivent repenser leur système éducatif en vigueur et rompre avec les accords coloniaux qui relient encore leur constitution étatique à l'ex Métropole

colonisatrice. Quel rôle l'éducation publique doit-elle jouer dans le processus de démocratisation réelle de la société ?

2. Du système éducatif colonial perpétué : quels enjeux pour les États et les peuples africains

Très vite, le système éducatif colonial implanté en Afrique francophone entre en concurrence avec l'enseignement de valeurs africaines ancestrales. Or, une société ne peut se développer ni prospérer en marge de ses réalités historiques et de ses lois économiques locales. Tel que le pense l'illustre sociologue Emile Durkheim, une société ne peut ni se créer, ni se recréer, sans du même coup, se créer un idéal. Cette création n'est pas, pense-t-il, pour elle-même une sorte d'acte surrogatoire par lequel elle se complèterait une fois formée. Elle est l'acte par lequel elle se fait et se refait. Autant dire que la prise de conscience généralisée d'un peuple passe par une éducation émancipatrice articulée sur les valeurs culturelles susceptibles d'inspirer ou de révolutionner les mentalités velléitaires, réfractaires au changement viable et durable. L'inefficacité du système éducatif africain, tel qu'hérité de la colonisation, réside dans un déphasage notoire entre les réalités socioculturelles, politiques et économiques africaines et les lois imposées aux élites africaines par l'ex Métropole colonisatrice. Or, ce qu'une société veut être, juge bon ou mauvais pour l'avenir de ses jeunes générations dépend de ce qu'elle cherche et œuvre à faire d'elles, c'est-à-dire des modèles auxquels elle entend les conformer. En Afrique francophone, le modèle visé par le régime colonial consistait essentiellement à former des élites africaines dévouées au besoin de sa cause. Autrement dit, ce système éducatif visait à perpétuer la domination politique, culturelle voire économique de l'ex Métropole vis-à-vis de ses anciennes colonies que sont le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad, le Sénégal...etc. Le but principal du système éducatif colonial consistait à déraciner l'Afrique noire traditionnelle de ses valeurs ancestrales en faveur de l'enseignement et du rayonnement de valeurs culturelles occidentales. D'après (O. Meunier, 2000 : 17) :

L'enseignement dans la politique coloniale française résulte d'une stratégie de contrôle des classes indigènes dominantes (notables et chefferies) afin qu'elles servent de relais à l'administration coloniale: ainsi l'enseignement est sélectif, destiné à l'élite, mais il est aussi orienté en fonction des besoins en commis du régime colonial. Il s'agit également de franciser ces élites traditionnelles, de leur

dispenser une éducation en rapport avec la culture française afin de les acculturer et ainsi les transformer en collaborateurs. Si la première école française est ouverte à Saint-Louis (Sénégal) en 1817 par un instituteur de Dijon, il faudra attendre 1902 pour que la première école le soit à Niamey, 1912 pour la première école régionale à Zinder, et 1922 pour la deuxième école régionale de Niamey.

De ce qui précède, il est nécessaire de tourner le regard vers l'Afrique noire traditionnelle, de se ressourcer de ses valeurs culturelles indispensables, aptes à améliorer le *«vivre-ensemble»* de peuples africains. Ce sont la fraternité, la solidarité réciproque, l'hospitalité, la tolérance. Ces valeurs doivent être revitalisées et réintégrées dans le système éducatif africain en vigueur, afin d'insuffler une nouvelle dynamique politique africaine libératrice?

2.1. De l'éducation à la prise de conscience collective africaine

Le système éducatif traditionnel porte plus l'accent sur le développement des valeurs ancestrales telles que la fraternité, la tolérance, la solidarité et l'entraide mutuelle en vue de raffermir la cohésion au sein de la communauté. Sous ce principe, les membres d'un même lignage, village ou communauté sont tenus de se soutenir mutuellement par les relations fondées sur un fond de solidarité sacrée et inconditionnelle, solidarité qui implique une réciprocité. Ces valeurs africaines sont d'autant plus nécessaires qu'elles permettent de consolider les liens sociaux. Le but de l'éducation africaine est d'améliorer le sort de l'homme, de consolider sa position dans l'univers en lui montrant les forces nécessaires à son renforcement ou qui peuvent écarter les dangers qui le menacent. Autant dire que l'éducation africaine vise à rendre viable la vie de l'homme noir dans ce monde et son sort dans l'autre. Ailleurs, dans les sociétés dites occidentales, l'éducation consiste à favoriser l'autonomisation de la liberté individuelle, de la personnalité de l'homme blanc, ce qui dénote une certaine absence d'esprit de solidarité réciproque tant dans les rapports familiaux que dans les relations interpersonnelles. Dans ce cas de figure, l'éducation à l'autonomisation de la liberté individuelle conduit à l'atomisation des rapports interindividuels et familiaux, tandis que dans l'Afrique noire traditionnelle, les efforts consacrés à l'éducation consistent à développer et aiguiser cet esprit de solidarité sacrée, cette hospitalité mutuelle en vue de préserver la cohésion et l'harmonie au sein de la famille, du groupe et de la communauté. Plutôt que de se réduire en un mode de vie restreint, la famille noire africaine se veut un mode de vie élargi, une famille

hétéroclite basé sur fond de solidarité sacrée et inconditionnelle. Dans cet ordre d'idées, (M. H. Talibi, 2015 : 22) explique en ces termes :

Car, s'il est vrai que l'Occident met la valeur individuelle et la personnalité au-dessus de tout, l'Asie et l'Afrique, quant à elles, mettent le don de soi à la communauté au-dessus de l'être individuel, la communauté sociale au-dessus de l'individu dans un contexte où l'autorité de la Tradition et de l'Ancêtre apparaît comme une instance de légitimation inattaquable.

Les sociétés africaines sont ultraconservatrices, c'est-à-dire veillent sur la prospérité, le bonheur de tous les membres du lignage, du groupe et de la société, assure la cohésion et la permanence de leurs valeurs culturelles ancestrales, à travers un canal initiatique qui transmet l'éducation, de génération en génération. A la différence du mode éducatif africain, l'éducation occidentale resserre les liens et les rapports matrimoniaux, sous l'effet du modernisme et de la recherche du profit. En plus d'être une valeur clé du *«vivre-ensemble africain»*, la solidarité apparaît comme une valeur régulatrice et pacificatrice en ce qu'elle permet aux peuples noirs africains de transcender, d'une part, leurs barrières inter linguistiques et de résorber, d'autre part, leurs différends. Cet esprit de solidarité africaine sacrée et inconditionnelle a, au Niger, créé un nouveau type de rapport communautaire qui permet d'entretenir, par-delà les groupes inter linguistiques, des liens de parenté, autrement dit de pallier les clivages sociaux, ce qui permet de consolider la paix, la cohésion et l'unité sociales. Il s'agit du concept du cousinage à plaisanterie. Tel que l'explicite (M. H. Talibi, 2015 : 113) :

Ces relations de plaisanterie procurent un esprit de communauté, puisqu'il s'agit d'un pacte tacite qui instaure la plaisanterie entre deux ou plusieurs communautés différentes ou des sous-groupes d'une même communauté. La plaisanterie est aussi une forme extraordinaire de relation confraternelle. Ces relations permettent à ces communautés de cultiver des attaques plus ou moins méchantes, mais pas vraiment blessantes ; des attaques que chacun doit accepter sans jamais transformer la plaisanterie en agression. C'est en fait une école de la tolérance et de la maîtrise de soi.

En un mot, en Afrique noire traditionnelle, l'homme est une valeur sacrée. En ce sens, tout acte, tout comportement, toute attitude ou toute pratique qui portent atteinte à son bien-être et à son bonheur sont qualifiés de mauvais. En outre, aucun progrès humain n'a de sens s'il ne prend pas en compte l'homme en tant que tel. Aller à l'encontre

du bonheur de l'homme est, pense le Révérend Père Temples, un sacrilège ontologique. Vu sous cet angle, il y a dans la vieille Afrique la nécessité de revitaliser et de promouvoir les valeurs aptes à raffermir le « *vivre-ensemble* » : le respect de la dignité humaine, la solidarité sacrée et inconditionnelle, l'hospitalité et la tolérance qui, aujourd'hui, sont en train de s'étouffer sous l'influence de l'occidentalisation. Par conséquent, l'Afrique noire traditionnelle peut servir de point d'intercession au monde dans la construction d'un nouvel ordre pour un mode de paix viable et durable. Tel que le conclut (B. Hama, 1968 ; 375) :

C'est donc, surtout, l'humanisme de ce continent qui fut et qui demeure le fait historique essentiel dont ni la colonisation, ni la traite des esclaves, n'ont pu entièrement altérer la nature pure. Cet humanisme existe dans sa substance unique dans laquelle nos mouvements de libération ont puisé la force de leur combat contre le système colonial. Sur le terrain de la morale, il n'a pas d'antinomie entre cet humanisme et l'idéologie du Coran adoptée à notre continent par l'islam Noir. Celle-ci ne fit que donner un souffle à l'Afrique (...).

Loin d'être corrosif, le modèle éducatif africain doit, désormais, permettre aux jeunes africains de concilier leurs valeurs culturelles ancestrales suscitées avec l'essentiel de valeurs culturelles occidentales mais sans perdre de vue leur identité africaine. Dans ce sens, les travaux menés par Abdou Moumouni et Boubou Hama, durant leur parcours intellectuel, consistent à réformer l'éducation africaine dont doivent bénéficier les jeunes générations africaines pour qu'elles puissent apporter leur partition dans la reconstruction de l'Afrique. Mais la rupture de nouveaux dirigeants du Sahel avec les accords coloniaux annonce-t-elle véritablement la fin du néocolonialisme et le début de la croissance économique durable de la zone de trois frontières?

2.2 AES (Alliance entre les Etats du Sahel) : une panacée pour le liptako-gourma

L'instabilité au Sahel ressemble à une mise à jour du projet de création du territoire du Sahara français composé du Niger, de l'Algérie, du Tchad, de la Mauritanie et du Soudan (actuel Mali) avec la création de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS), selon la loi N° 57-27 du 10 janvier 1957. Dans ce contexte, soutient (M. Djibo 2002 : 141) que l'article 1 de cette loi stipule que :

La nouvelle entité englobe les deux départements du sud algérien (de la Saoura et des Oasis), les cercles de Goundam, Gao et Tombouctou

au Soudan, ceux de Tahoua et Agadez au Niger et les régions du Borkou, Ennedi et Tibesti au Tchad ; il est prévu en outre que la Mauritanie adhère dans sa totalité à l'organisation.

La recrudescence des attaques incessantes de groupes armés terroristes de plusieurs ordres a amené les nouveaux chefs d'Etats du Niger, du Mali et du Burkina Faso à mettre en œuvre une nouvelle charte d'alliance (AES) en vue de reconquérir, de manière souveraine, l'intégrité de leurs frontières territoriales, la paix et la cohésion entre leurs peuples frères, d'une part, et de pallier, d'autre part, le pillage et la piraterie de leurs ressources minières et énergétiques par les soldats ingénieurs et miniers français dont la plupart se trouvent stationnés, cloués au sol, depuis le coup d'Etat militaire du 26 juillet 2023, à l'escadrille de Niamey, et 400 à Ouallam et le reste à Ayérou dans la région de Tillabéry, lesquels doivent quitter le territoire d'ici janvier 2024, comme l'avait annoncé le président Emmanuel Macron. Mise en œuvre, le 16 septembre 2023 à Bamako, capitale du Mali, l'AES (Alliance entre les Etats du Sahel) appelée autrement la charte du Liptako-Gourma, vise à recouvrer la sécurité et la souveraineté territoriale dans la zone de trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso). En un mot, l'AES est une politique commune de défense militaire de ces trois pays qui vise à renforcer la solidarité et l'assistance mutuelle entre eux, non pas seulement parce qu'ils sont des pays frères, mais aussi parce qu'ils partagent les mêmes réalités géostratégiques et subissent les mêmes crises sécuritaires. En unissant leurs forces dans ce cadre de coopération militaire le Niger, le Mali et le Burkina Faso entendent atteindre leur objectif commun, celui qui consiste à recouvrer, de manière souveraine, la paix, la quiétude sociale et l'intégrité de leurs frontières territoriales. Pour rendre fiable et efficace leur lutte commune contre le néocolonialisme, le Niger, le Mali et le Burkina Faso doivent se conformer, sans restriction, aux principes fondateurs de ladite charte. Ces principes sont :

- La prise de décisions à l'unanimité
- Le financement doit être assuré par les contributions de ses Etats membres
- La possibilité d'ouverture à d'autres pays africains qui souhaitent intégrer l'AES mais qui partagent les mêmes réalités que vivent la zone de trois frontières
- L'interdiction d'agression entre les pays membres
- L'interdiction à tout pays membre de l'AES d'abriter dans la zone de trois frontières des forces irrégulières et/ou étrangères dans le but de

déstabiliser un autre pays membre ou l'ensemble de tous les membres de cette alliance du liptako Gourma.

-Enfin, la charte doit consacrer l'essentiel d'efforts et de ressources militaires à tous les trois pays du Sahel concernés par les mêmes crises politiques et sécuritaires en cas d'agression venant d'autres chefs d'États africains, valets loyaux de la France.

Outre la sécurisation progressive de la zone de trois frontières, cette charte a permis à l'Etat nigérien de recouvrer l'approvisionnement nécessaire en produits vivriers et pharmaceutiques pour répondre au besoin de ses populations, suite à l'application des sanctions de l'AU, de la CEDEAO, de l'UMOA et sans oublier la fermeture de frontières du Bénin voisin aux commerçants-importateurs nigériens contre le CNSP, à la demande de la France et du régime de la septième République déchu, à cause de la mauvaise gouvernance notoire caractérisée par l'inégalité, l'insécurité et des crimes organisés, comme l'a explicité le Chef d'Etat du gouvernement de la transition, le Général Abdourahmane Omar Tchiani, dans sa déclaration rendue publique, le lendemain du coup d'État, la 27 juillet 2023. Dès lors, le Niger traverse une période libératrice qui devient de plus en plus critique, non pas seulement à cause de sanctions multiples de la France, de l'AU, de la CEDEAO, de la BCEAO prises contre le CNSP et de spéculations financières sur les produits de première nécessité, mais aussi à cause de la rupture du contrat d'électricité depuis le Nigéria, partenariat qui unissait ces deux pays frères, et les menaces d'interventions potentielles de puissances étrangères dans le but de rétablir l'ancien régime du président Bazoum Mohamed, déchu par le CNSP, qui pourraient toutefois déstabiliser le pays tout entier et compromettre la paix, la sécurité et la stabilité dans les autres pays de la sous-région, comme cela fut le cas de l'intervention de forces spéciales de l'OTAN, en 2011, contre le régime du guide libyen Mouammar Kadhafi, qualifié de tortionnaire par l'ancien président français Nicolas Sarkozy.

Conclusion

Au total, l'Afrique francophone traverse des crises multiples sociopolitiques et sécuritaires qu'il est nécessaire de pallier pour relancer sa croissance économique durable, condition de la bonne gouvernance. Mais pour ce faire, les nouveaux chefs d'États du Niger, Mali, Burkina Faso ainsi que leurs peuples doivent s'assagir et agir ensemble dans la

reconquête de leur souveraineté vis-à-vis de l'ex Métropole colonisatrice. Pour cela, ils doivent doubler et conjuguer davantage leurs efforts dans la lutte contre les mouvements insurrectionnels, la prolifération de la drogue, le trafic d'armes, le pillage et la piraterie de ressources minières et énergétiques dans le Sahel. S'il est vrai que l'Occident ne peut progresser sans l'Afrique, il est aussi vrai que celle-ci ne peut créer, développer les bases matérielles et réelles de sa croissance économique durable, sous l'emprise de l'ex Métropole colonisatrice. S'il y a eu Boko Haram au Sahel, c'est parce qu'il y a eu une mauvaise gouvernance entichée d'inégalité, d'injustice, d'impunité, de corruption, de favoritisme, de népotisme, de paternalisme, d'exclusivisme ethnique et d'insécurité. Et s'il y a eu incursion de Boko Haram et prolifération de plusieurs groupes terroristes armés, c'est parce qu'il y a eu du laxisme et d'interférence arbitraire des bases militaires occidentales, notamment françaises, qui devraient pourtant unir, combiner et coordonner leurs efforts et matériels logistiques avec ceux des FDS de la zone de trois frontières pour pouvoir démanteler les bases militaires de ces groupes armés terroristes. C'est pourquoi, les nouvelles autorités dirigeantes du Niger, le CNSP (Conseil Supérieur de la Sauvegarde de la Patrie), ont jugé utile de rompre également avec les accords coloniaux qui, de l'indépendance au 26 juillet 2023, reliaient encore le pays à l'ancienne Métropole colonisatrice, comme l'avaient fait celles de la Guinée Conakry, du Mali et du Burkina Faso. D'une part, avec l'PAES les nouveaux dirigeants du Sahel estiment relever ensemble les défis de l'insécurité qui sévit au Sahel, depuis près de dix ans. Et, d'autre part, grâce à l'PAES les nouveaux dirigeants de la zone de trois frontières entendent reconquérir et consolider la souveraineté à l'échelle de leurs frontières intercommunautaires.

Références bibliographique

CALAME Pierre, (2003), *La démocratie en miettes : pour une révolution de la gouvernance*, Paris, Descartes & Cie.

DE TOCQUEVILLE Alexis, (2018), *De la démocratie en Amérique 2*, Pierre, Hidalgo, Aout, Paris, Institut COPPET, Edition numérique.

HAMA Boubou, (1968), *Essai d'analyse de l'éducation africaine*, Présence africaine, Paris.

HAMA Boubou, (1969), *Kotia-Nima, Rencontre avec l'Europe I*, Présence africaine, Paris.

JEAN-JACQUES Rousseau, (1992), *Du contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion.

JEAN-JACQUES Rousseau, (2001), *Du contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion.

MOUMOUNI Abdou, (1998), *L'éducation en Afrique*, Présence africaine, Maspero.

MEUNIER Olivier, (2000), *Bilan d'un siècle de politiques éducatives au Niger*, Paris, L'Harmattan.

DJIBO Mamoudou, (2002), « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger » Presses de Sciences Po | « Autrepart » 2002/3 n° 23 | pages 135 à 156, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2002-3-page-135.htm>

SPINOZA Baruch, (1965), *Traité-Théologico-politique*, Paris, Garnier-Frère.

TALIBI Moussa Hamidou, (2015), *Perspectives africaines d'un nouvel humanisme : Convergence des rationalités et émancipation humaine*, Paris, L'Harmattan.